



Sommaire

- Les derniers évènements
- Concert exceptionnel : le Trio d'Argent
- Succès des nouvelles activités : le Scrabble, le STEP
- Les actualités de Saint-Lambert
 - L'école et le temps périscolaire - La bibliothèque
 - La Salle des Associations - L'assainissement
 - Sécurisation RD91 - Le budget communal
- Si Saint-Lambert m'était conté
- Les informations générales
 - Recensement - Permanence des soins
 - Retraite - Mission locale de Rambouillet
 - Gendarmerie Nationale
- Informations pratiques locales
 - Loisirs : la bibliothèque, la piscine, la location des tentes
 - Divers : collecte des déchets, feux, lutte contre le bruit
- Collecte des bouchons
- Fête du Sport
- Etat civil – Petites annonces
- AGENDA

Mairie : 13 rue de la Mairie

Tél : 01 30 43 77 25 – Fax : 01 30 60 97 99

**Permanences : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14h à 16h30
samedi 9h à 11h30**

www.saintlambertdesbois.fr

N'hésitez pas à consulter les tableaux d'affichage de la Mairie.



LES ÉVÈNEMENTS DE CES DERNIERS MOIS

Carnaval de l'école Le 27 mars 2009

Le carnaval de l'école a eu lieu le vendredi 27 mars. Les élèves de Saint Lambert ont revêtu leur déguisement dans l'après-midi, puis, accompagnés des élèves de l'école « Aime ta vie » ils ont défilé dans les rues de Saint Lambert à 15 heures. De retour à l'école, ils ont partagé un goûter offert par la coopérative scolaire avec les parents présents pour l'occasion.



Cécile Le Gallo

Exposition : L'automobile Salle des Associations du 4 au 6 avril 2009

L'exposition sur l'automobile les 4 et 5 avril a remporté un beau succès puisqu'elle a accueilli plus de mille visiteurs selon les organisateurs et environ deux cents personnes selon des témoins plus neutres.

Le moteur, qu'il soit à deux ou quatre temps, à vapeur, électrique ou à essence, n'a plus de secret pour les enfants de l'école qui ont visité cette exposition le vendredi.

Le samedi nous avons eu un afflux de visiteurs sur le coup de midi, mais le pot offert par l'association Saint Lambert en fêtes y est peut être pour quelque chose.

Le dimanche après midi nous avons eu le plaisir d'accueillir d'autres visiteurs très intéressés. Attirés par nos affiches, ils s'étaient déplacés spécialement de Saint Rémy, Chevreuse, Dampierre et du Mesnil Saint Denis.

Un grand merci à l'Association Culturelle de Saulx-Marchais qui nous a prêté et monté cette exposition et à Michel Navelot qui a répondu à toutes les questions pendant ce week-end.



Charles Le Vaillant

Salon du livre, thème : développement durable du 2 au 4 avril 2009 Gymnase Fernand Léger à Chevreuse

Vendredi 3 avril, les élèves d'élémentaire de l'école sont allés au salon du livre de Chevreuse dont le thème cette année était **le développement durable**.

Les élèves ont découvert les travaux des autres écoles, participé à des ateliers et rencontré certains auteurs ou illustrateurs des livres qu'ils avaient lus.

Les CP/CE1/CE2 ont écrit un poème avec Michel Séonnet auteur du livre « En attendant les hirondelles ». Les CM1/CM2 ont rencontré Puig Rosado qui a illustré « Planète mon amour ». Ce dernier leur a proposé d'imaginer un dessin à partir d'un coup de crayon puis de colorier leur dessin à l'aquarelle.



Ceux qui sont revenus le samedi matin ont eu la chance d'assister à un spectacle sur la protection de l'environnement puis de rencontrer Dominique Mwankumi qui a illustré « Un monde merveilleux ». Les parents les ont rejoints comme d'habitude vers midi et ont pu faire l'acquisition de livres que les enfants avaient repérés le matin.



Cécile Le Gallo

Les activités organisées par le CCAS

Depuis le début de l'année, le CCAS n'a pas ménagé ses efforts et a organisé avec grand plaisir différentes activités pour les plus jeunes comme les plus anciens. Le **gôter des Seniors du 11 février 2009** est un bon exemple d'un moment agréable qui a eu lieu dans la Salle des Associations dans une ambiance bon enfant comme à l'accoutumée.

Quant aux plus jeunes, après le spectacle des petits organisé pour Noël et illustré dans notre bulletin précédent, c'est sur les ados que toute l'énergie du CCAS s'est focalisée. **Le week-end des ados a eu lieu les 16 et 17 Mai 2009.** L'horaire de départ à 6h précises le samedi a presque été tenu par tous les parents ... et les accompagnateurs.

Dès leur arrivée dans le **Morbihan, à Arzal**, au bord de la Vilaine, les enfants ont passé leur baptême de plongée sous-marine en piscine. Après la surprise de revoir Marie-Noëlle et Joël Tison qui sont maintenant installés dans la région et qui ont aidé à organiser ce séjour, les ados ont profité de leur soirée avec notamment une bataille de polochon, mémorable, d'après eux (et aussi d'après le gérant du site).

Le lendemain, une superbe balade en kayak a été organisée, et les ados ont bien mouillé leur maillot et sué sang et eau en affrontant les vents violents. Mais franchement, ceux qui les attendaient à St Lambert peuvent témoigner qu'ils sont bien rentrés, avec des couleurs superbes, et d'excellente humeur.



Malgré le plaisir de tous, participants comme organisateurs, il faut savoir que cette année la joie des organisateurs d'offrir une sortie sportive et gratuite aux ados a été ternie par le nombre de désistements. En effet, 22 ados étaient inscrits fermement initialement, 12 désistements ont eu lieu quelques jours avant la sortie. Le WE s'est donc ouvert in extremis aux élèves de CM2. 12 participants étaient finalement comptés le 16/5. Sachez qu'un budget de 4000 euros avait été investi, soit 180 euros par enfant. **C'est donc une perte de 1800 € que le CCAS accuse ici.**

L'organisation d'un tel WE requiert beaucoup de temps et d'énergie aux membres du CCAS. Afin de ne pas décourager les bonnes volontés et de faire perdurer ces WE entre ados, **toute prochaine inscription sera accompagnée d'un versement d'arrhes qui sera demandé aux familles.**

Commémoration du 8 mai 1945

Le cortège a démarré de la Mairie sous la conduite de Christian Fernandez pour rejoindre l'église où le Père Michel Derache a célébré l'office.

A la sortie de l'église il a été procédé au dépôt de la gerbe, suivi de l'appel aux Morts. Ensuite les enfants de l'école nous ont lu un texte nous rappelant l'armistice et le bien fondé de la Paix en Europe. En fin de cérémonie Monsieur le Maire, nous a conviés au "pot" de l'amitié qui nous était offert par le Comité des Fêtes.

Je profite de ces quelques lignes pour remercier Christian Fernandez, Guenaële Gueguen et Bernard Flament, qui ont œuvré pour la réussite de ce 8 Mai.

Philippe Guibert

Sortie des Anciens Combattants offerte aux enfants de l'Ecole le 18 Mai 2009

La sortie, offerte une fois encore par les « Anciens Combattants », s'est déroulée cette année au Château de Pierrefonds dans une atmosphère joyeuse et sous le soleil. Seule ombre au tableau, l'absence de Mme Fernandez-Heraut, souffrante. Après avoir affronté quelques embouteillages, les élèves de primaire accompagnés de leurs enseignantes et de leurs accompagnateurs, sont arrivés sur le site exceptionnel de Pierrefonds.



Le pique-nique sur l'herbe (la récré, d'après les élèves) fut suivi de la visite du château-fort commentée par nos guides visiblement passionnés par leur métier, et qui ont apprécié la curiosité de nos enfants et celle de leurs accompagnateurs. La herse, le pont-levis, l'escalier à double révolution où ceux qui montent ne croisent pas ceux qui descendent, sans oublier ... les oubliettes ont remporté un franc succès.

Après le goûter, tout le monde est rentré fourbu mais ravi une fois de plus d'avoir la chance de réaliser de telles sorties !
Merci à la Section des Anciens Combattants !



Danielle Tacyniak

CONCERT EXCEPTIONNEL du Trio d'Argent - Eglise de St Lambert le 22 Mai 2009

C'est une journée exceptionnelle qui nous a été offerte par la Commission Culture du Conseil Municipal et qui s'est déroulée en deux temps :

Prestation à l'Ecole de St Lambert :

Devant tous les enfants de l'Ecole, le TRIO D'ARGENT, de renommée internationale, a fait une prestation remarquable, les enfants ont été passionnés par l'histoire de la flûte traversière, et par les voyages musicaux qu'ont évoqués les artistes. Les Professeurs présents ont admiré la capacité des artistes à capter l'attention des élèves pendant presque une heure.



Concert à l'Eglise de St Lambert :

Malgré un week-end de grand pont, l'Eglise de St Lambert a accueilli beaucoup de monde ce soir-là.

Programme éclectique avec des œuvres classiques intercalées avec des morceaux contemporains.

La moitié environ de l'assistance était constituée par les enfants de la Commune, qui sont restés particulièrement sages pendant la durée du concert.

L'ensemble des spectateurs a été conquis par le professionnalisme des exécutants, et leur capacité à partager leur passion.

Etaient présents Monsieur le Conseiller Culturel de l'Ambassade du Mexique, Monsieur le Curé de St Lambert et Monsieur le Maire entouré de son Conseil, ainsi que de nombreux habitants et voisins de la Commune, venus pour beaucoup en famille.



Benoît Colin

SUCCES DES NOUVELLES ACTIVITES

Le club de Scrabble

La première séance de Scrabble a eu lieu le vendredi 30 janvier. Depuis ce jour, chaque vendredi à 20h30, un groupe d'amoureux du jeu se réunit dans la salle des Associations, jusqu'à des heures bien avancées. Le Club de Scrabble de Saint Lambert compte désormais 17 adhérents, dont 8 juniors.

Les séances continueront jusqu'au mois de juillet. N'hésitez pas à venir vous rendre compte de visu du jeu de Scrabble en Duplicate. Tout le monde joue avec les mêmes lettres et le même temps.



Cécile Le Gallo

Cours de STEP et ABDOS-FESSIERS le lundi soir 20H30 dans la salle des associations

Une activité nouvelle cette année proposée par l'Association Sportive de Saint-Lambert : LE STEP

Depuis le mois d'octobre 2008, tous les lundis soirs, cette activité de fitness est assidûment suivie par une quinzaine d'adhérents de l'Association Sportive.

Le step en tant qu'objet est une petite marche, d'où son nom puisque cette activité nous vient des Etats-Unis.

Le step en tant que discipline consiste à monter et descendre sur cette marche, à se déplacer autour d'elle, tout en réalisant des mouvements chorégraphiques en coordonnant bras et jambes.

C'est une activité ludique et tonifiante qui s'accompagne d'une musique tonique, plus ou moins rapide selon le niveau des pratiquants. Elle comporte de nombreux pas et chorégraphies... mais plutôt que des grandes théories...

**venez assister à notre démonstration
à 17h30 le samedi 27 juin
à l'espace associatif.**

Pour toute information complémentaire : Jean-François Anglars, Sylvain Judel, Christophe Jolivet.



Christophe Jolivet

ACTUALITES DE SAINT-LAMBERT

L'ECOLE et le temps périscolaire

Les enfants n'ont pas classe le samedi matin, voici les horaires de l'école : 8H30-11H30, 13H30-16H30.

Pour la **rentrée de septembre 2009**, de nouveaux aménagements pour le temps périscolaire ont été proposés par le Conseil d'Ecole et votés par le Conseil Municipal, avec bien sûr, le maintien de la **garderie**, et aussi des séances **d'étude les lundis et jeudis**, sous la coordination de Mme le Gallo, ou Mme Defontaine en remplacement.

L'étude aura lieu les lundis et jeudis : de 17h à 18h SANS INTERRUPTION POSSIBLE (les enfants sont libérés à 18h). **L'abonnement est trimestriel et sera fait en même temps que l'inscription à la cantine.**

Les tarifs proposés prévoient de rester éventuellement à la garderie jusqu'à 18h30. Ils ont été élaborés par comparaison avec les communes des environs.

Ces tarifs ne permettent pas d'équilibrer les comptes de la municipalité qui apporte des subventions importantes pour mettre en place ces activités, mais celles-ci sont jugées indispensables pour les familles.

En ce qui concerne les extérieurs, les frais d'écolage ne couvrent que le fonctionnement de l'école et non la cantine ou les activités périscolaires.

	St Lambert	Extérieurs	Nouveau
Cantine – prix du repas	3,40 €	4 €	
Etude Lundi & Jeudi de 17h à 18h suivie ou non de la garderie jusqu'à 18h30	35 €/ mois	40 €/ mois	Nouveau service
Etude Lundi & Jeudi de 17h à 18h et garderie tous les jours jusqu'à 18h30	45 €/ mois	50 €/ mois	Nouveau service
Garderie soir tous les jours jusqu'à 18h30	25 €/ mois	30 €/ mois	Occasionnels 5 € St Lambert 6 € extérieurs Plus de 4 séances : application du forfait
Garderie matin	10 €/ mois	12 €/ mois	Occasionnels 2 € St Lambert 2,50 € extérieurs Plus de 4 séances : application du forfait

Jasmine Flament

Transfert de la bibliothèque dans le salon Régence

Actuellement, le Salon Régence est beaucoup utilisé pour :

- Les cours d'anglais des élèves de l'école (du CE1 au CM2). Ces cours sont assurés par une intervenante extérieure. Il s'agit de 3h par classe et par semaine.
- La garderie quotidienne du matin et du soir.

Nous avons décidé de **déménager la bibliothèque dans le Salon Régence** et de **créer une salle de classe à la place de l'actuelle bibliothèque.**

Cette réorganisation des espaces apportera les deux principales améliorations suivantes :

- **Sauvegarde des boiseries et du parquet du Salon Régence**, qui sont actuellement beaucoup trop exposés, entre autres, au sable de la cour de l'école.
- **Meilleure distribution des espaces** : par exemple, possibilité d'utiliser les murs pour l'affichage de supports de cours dans la nouvelle salle de classe, ce qui n'est pas faisable dans le Salon Régence.

Bien entendu, ce changement s'opère après avoir recueilli l'avis favorable de la Commission Départementale de Sécurité.

Le déménagement aura lieu pendant les vacances d'été.

Sandrine Defontaine

Comment utiliser votre Salle des Associations et comment la Salle des Associations est-elle utilisée ?

La Salle des Associations se loue auprès de Jasmine Flament (06 07 45 23 46) qui fait l'**état des lieux** entrant et sortant. La Salle peut contenir **60 personnes au maximum** ; elle est louée nue et en l'état et doit être rendue propre. Sa location est exclusivement réservée aux habitants de St Lambert.

Le tarif de location pour 24h (par exemple de 14h à 14h) est de 300 €, avec une caution déposée de 1000 €.

Les tables et bancs et tentes peuvent être loués au comité des fêtes (voir pages suivantes).

La Salle des Associations est aujourd'hui très utilisée.

Voici, pour votre information, des éléments vous permettant de juger que l'investissement en valait la peine, l'utilisation hebdomadaire et régulière étant importante.

Jour	Horaire	Besoin
Lundi	Après-midi	Ecole : sport
	20h - 20h30	AS : Cours abdos fessiers
	20h30 – 21h30	AS : Cours STEP
Mardi	Après-midi	Ecole, sport
Mercredi	Après-midi	AS : tennis
	18h - 19h	AS : Qi Gong
Jeudi	Après-midi	Ecole : sport
Vendredi	Après-midi	Ecole : sport
	20h30 – 23h	Club de Scrabble
Samedi	Après-midi	Tennis

Pour les utilisations occasionnelles, outre de nombreuses réunions des différentes associations municipales en vue de préparer les événements annuels, c'est-à-dire la fête de St Lambert et celle du Sport, on note en 2008 :

Janvier 2008	Association Sportive Association St Lambert en fête : re-jeu de la fête de St Lambert Autres
Février 2008	Association Sportive : Soirée Crêpes Autres
Mars 2008	Association Sportive
Avril 2008	Association St Lambert en fête
Mai 2008	Anciens Combattants et St Lambert En Fête, 8 Mai 1945 Association Sportive
Jun 2008	Ecole : fête de l'école Association Sportive Fête du sport CCAS : goûter des seniors Autres
Juillet 2008	Association Sportive
Août 2008	Association St Lambert en fête
Septembre 2008	Ecole : élections des parents d'élèves Association St Lambert en fête : fête de St Lambert Association Sportive
Octobre 2008	Autres
Novembre 2008	Association Sportive assemblée générale Anciens Combattants et St Lambert En Fête, 11 novembre 1918 CCAS : Pot de bienvenue aux nouveaux habitants
Décembre 2008	CCAS spectacle de Noël pour les enfants CCAS goûter pour les petits enfants Commune, Réunion publique assainissement Association St Lambert en fête Association Sportive Autres

Depuis, on peut ajouter d'autres manifestations ouvertes au public, comme l'exposition Voitures par exemple.

Jasmine Flament

ASSAINISSEMENT

Raccordement : Les compléments d'études et demandes de subventions sont en cours et les travaux continuent pour le raccordement de St Lambert au réseau intercommunal. Le SIAHVY (Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique de la Vallée de l'Yvette) a également réalisé des relevés topographiques précis.

Installations existantes en assainissement non collectif :

La Commune a délégué (délibération du 4 février 2008) au SIAHVY sa compétence « Assainissement Non Collectif ». **Dans le Village, EN APPLICATION DE LA LOI SUR L'EAU ET LES MILIEUX AQUATIQUES, RENDANT OBLIGATOIRE LE DIAGNOSTIC DE LA TOTALITE DES ASSAINISSEMENTS NON COLLECTIFS AVANT 2012 AVEC UNE PERIODICITE TOUS LES 4 ANS**, le SIAHVY **diagnostique en ce moment les installations existantes et se tient prête à répondre aux diverses questions posées**. Ce contrôle est donc obligatoire. Les habitations en assainissement non collectif ne paient pas la redevance indexée sur la facture d'eau potable et la visite est payante. Son montant, voté par l'ensemble des communes du SIAHVY en avril 2008 et donc appliqué sans dérogation possible (ni substitution par la Commune) sur le territoire des 32 communes est de 100 € HT, soit 119,60 € TTC.

Danielle Tacyniak

Sécurisation du carrefour RD91/RD46

Un comptage a été mis en place par le Conseil Général des Yvelines début juin au niveau du carrefour des RD91/RD46, en amont et en aval de la RD91 ainsi que sur les deux axes de la RD46. Il sera renouvelé d'ici peu afin de compléter les mesures réalisées.

Ceci fait suite à plusieurs réunions tenues entre les représentants de la Commune (Jean-Pierre le Métayer et Danielle Tacyniak) et les différents acteurs :

- le Conseil Général des Yvelines (Direction des routes et ingénieurs TPE),
- le Parc Naturel Régional représenté notamment par sa Directrice Anne Cros Le Lagadec et ses spécialistes architectes et paysagistes, Bernard Rombauts et Laurence Renard,
- les Bâtiments de France avec Marie-Laure Petit, Architecte,
- la DIREN, avec Coralie Moulin, Inspectrice des sites,
- le Musée de Port Royal, et son Directeur Philippe Luez.

Tous reconnaissent la dangerosité de ce carrefour qualifié de très « accidentogène » et mortel. Cependant, la grande ligne droite est aussi un élément identifié officiellement comme « patrimoine historique ».

Après des discussions sur différentes propositions techniques proposées par le Conseil Général, **l'ensemble des acteurs approuve la réalisation d'un aménagement sécuritaire et des réunions de travail sont planifiées entre notamment les spécialistes Conseil Général et du PNR afin que cet aménagement intègre tous les critères suivants :**

- **sécurisation des piétons, cyclistes et automobilistes,**
- **fluidification de la circulation, et accès facilité entre les RD91 et RD46, dans les deux sens,**
- respect du **patrimoine** et du **site,**
- **contraintes techniques.**

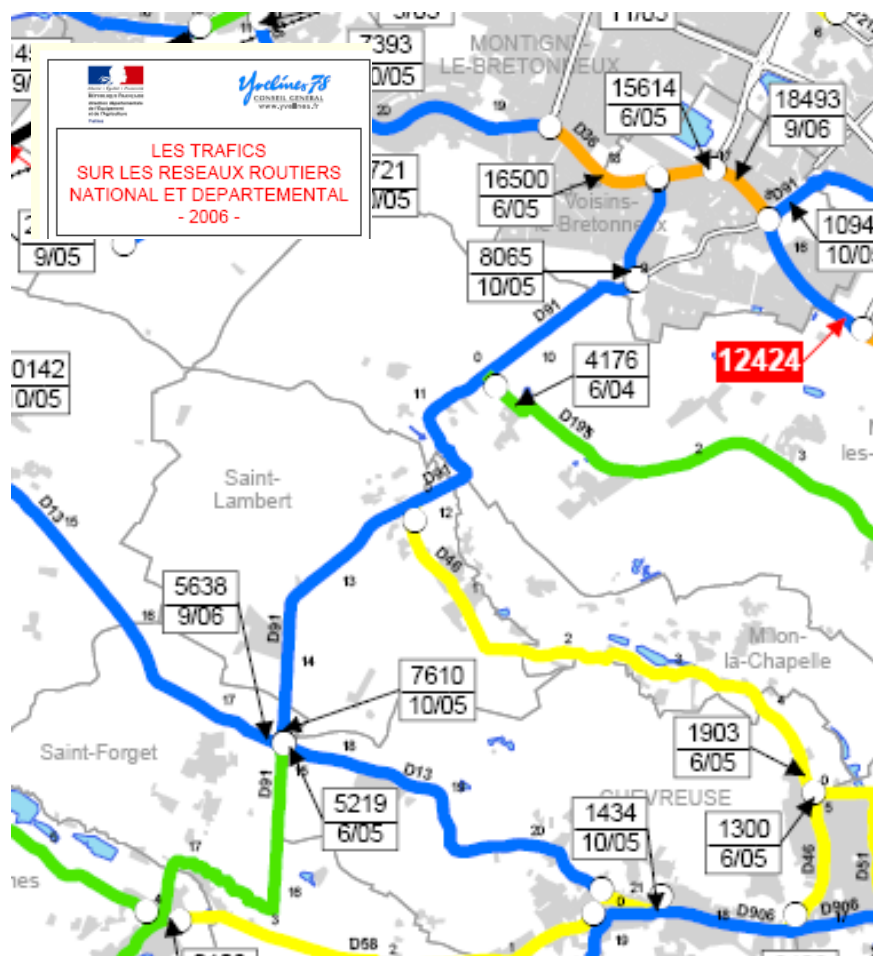
Le comptage a pour objectif de déterminer avec précision la densité de circulation et d'affiner les chiffres existants, présentés sur cette carte.

Les cases noires correspondent au trafic journalier constaté (véhicules/jour), les mesures ayant été effectuées le mois/année mentionnés sous la mesure.

On note plusieurs chiffres intéressants :

Lieu de la mesure	Date	Mesure effectuée en véhicules/jour
Rond-Point avant la Brosse D91	Octobre 2005	7610
Rond point Voisins le Bx D91	Octobre 2005	8065
Milon D46	Juin 2005	1903

Ces mesures ont été réalisées en 2005. Depuis, la circulation a certainement évolué. C'est pourquoi de nouvelles mesures sont effectuées.



Il est urgent que des solutions soient apportées pour la sécurité de tous. Nous travaillons de concert pour que les réunions de travail mentionnées ci-dessus portent leurs fruits dans des délais raisonnables.

Danielle Tacyniak

BUDGET COMMUNAL 2009 Vote du budget le 25 mars 2009

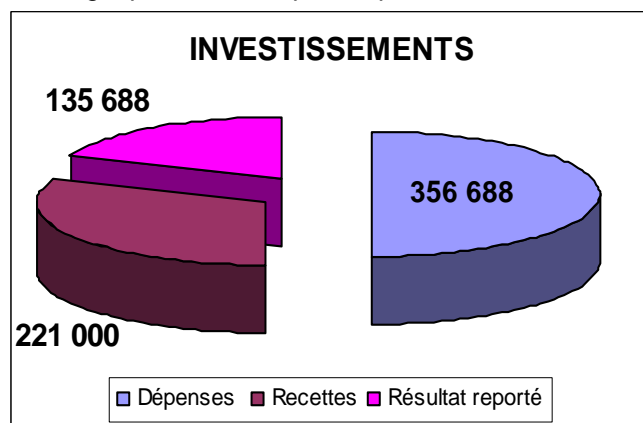
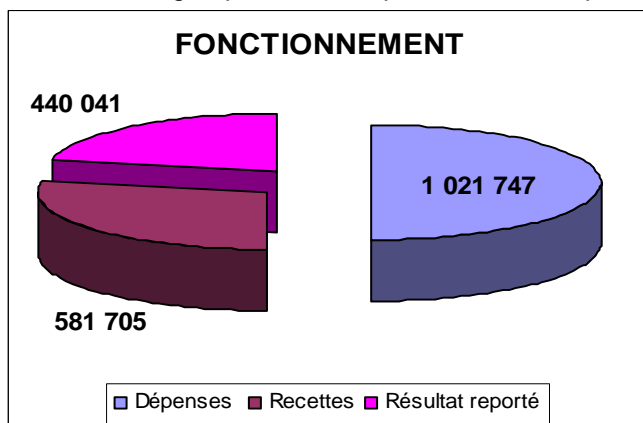
La répartition des taxes est indiquée ci-dessous :

TAXES en 2008	Taux en %	Total sur la commune A	Variation par rapport au total 2008 ⁽¹⁾	Montant rapporté par habitant A / 423 ⁽²⁾ habitants
D'habitation	4	55 080 €	+8,08 %	130 €
Sur le Foncier Bâti	4,5	44 609 €	+6,19 %	105 €
Sur le Foncier non bâti	19	3 876 €	+1,49 %	9 €
Professionnelle	15,5	265 825 €	+0,70 %	628 € ⁽³⁾
Total		369 390€		244 € ⁽⁴⁾

Contribution directes 2009

	Taxe d'habitation		Taxe foncière sur le bâti
	Taxe foncière sur le non bâti		Taxe professionnelle

- (1) Les taxes votées par la commune n'ont pas varié depuis plus de deux mandatures, par contre les bases évoluent chaque année et la région, le département et les syndicats déterminent librement leurs taux.
- (2) 423 habitants : population recensée prise en compte pour la dotation globale de fonctionnement. Cette population intègre les 377 habitants et la population rattachée.
- (3) Cette taxe n'est pas prise en charge par les habitants mais par les entreprises du village. Elle est simplement mentionnée ici afin de montrer ce que les entreprises apportent par habitant au budget communal.
- (4) Le total n'intègre pas la taxe professionnelle, prise en charge par les entreprises présentes à St-Lambert.



Le budget de la commune est le suivant :

	Dépenses	En Euros	Recettes	En Euros
Fonctionnement			Services	26 050
	Frais généraux	188 600	Taxes	387 890
	Personnel	180 400	Subventions	110 623
	Autres charges	415 589	Autres	14 000
	Charges financières	43 421	Produits financiers	43 142
	transfert sur invest.	122 282	Résultat reporté	440 041
	Sous-total		1 021 746	Sous-total
Investissements	Rembt emprunts	36 288	Réserves	19 235
	Immobilisations	36 000	Subventions	45 632
	Travaux	320 400	Immobilisations	28 249
	Imprévus	40 000	Transfert du Fonct.	127 282
	Sous-total		356 688	Sous-total
Total		1 378 435		1 378 435

Bernard Gueguen

SI SAINT-LAMBERT M'ÉTAIT CONTÉ...

Depuis quelques années de nouveaux habitants sont arrivés dans notre village, il serait peut-être bon de résumer le passé géographique et historique de celui-ci pour satisfaire leur curiosité et par la même occasion de nous rafraîchir la mémoire.

Saint-Lambert à travers son passé historique a largement été influencé par la proximité de l'abbaye de Port-Royal des champs. La fondation de celle-ci remonte à l'année 1204, au temps de la quatrième croisade. Mathieu de Montmorency, partant pour la Terre Sainte laissa des sommes importantes destinées à des œuvres charitables. Pour exécuter ce pieux dessein, Mathilde de Garlande, son épouse, consulta Eudes de Sully, Evêque de Paris. Le prélat conseilla la fondation d'un monastère dans son diocèse. A cet effet, la noble dame acquit le fief de Porrois et jeta les fondements d'une Maison pour les filles de l'ordre de Citeaux. Quatre ans après, les lieux réguliers constitués, douze religieuses en prenaient possession.

Cette vallée affreuse et sauvage, au dire des anciennes descriptions, mais qu'aujourd'hui nous trouvons pittoresque et charmante, n'était pourtant pas tout à fait déserte. A son endroit le plus resserré s'élevait une chapelle dédiée à Saint-Laurent, sur laquelle ont construit une nouvelle église qui reçut selon la coutume du temps, le nom de Notre Dame de Porrois. Ce mot barbare et vulgaire de Porrois subit bientôt une heureuse transformation et s'appela plus noblement Port-Royal. (*Porrois dérive du mot porra ou borra qui en basse latinité signifie trou rempli d'eau dormante et de broussailles, étymologie qui manque de poésie*).

Ce monastère qui à l'origine ne pouvait recevoir que douze religieuses, n'était pas riche et ne possédait que peu de biens. Ses principaux donateurs étaient les seigneurs de Montmorency et les comtes de Montfort, dont les donations furent confirmées par Saint-Louis. Le Pape Honoré II accorda à cette humble abbaye de grands privilèges, lui permettant par exemple, d'y faire célébrer la messe lors même que tout le pays en serait interdit et autorisant les religieuses à recevoir des séculières désirant vivre dans la retraite, sans se lier pour cela par des vœux éternels. La bulle qui favorisa aussi cette abbaye, date de 1223.

De cette époque date également la construction de l'Eglise, confiée à l'un des plus notoires architectes du temps, Robert de Luzarches.

Dans ce contexte, venons en maintenant à notre commune, son village, son hameau et ses écarts. Saint-Lambert est un village à une demi-lieue de terre de Port-Royal (la lieue de terre mesurait 4445m). Il est situé dans la vallée du Rhodon, sur la rive droite de cette rivière qui traverse notre commune. Au nord ouest de Chevreuse à 7 km. A 22 km de Rambouillet, la sous préfecture au sud ouest. A 13 km de Versailles, la préfecture au nord est. Le village semble avoir porté le nom de Germainville jusqu'à la fin du XVIIème siècle. Par la suite, il est désigné par le vocable de son église, consacrée à Saint-Lambert, évêque de Maestricht, persécuté et mort martyr à Liège le 17 septembre 708. (La fête du village est bien le 17 du mois de septembre).

Dès les premières années du XIIIème siècle, il y avait à Saint-Lambert une paroisse détachée du prieuré Saint-Saturnin-de-Chevreuse, tout comme Choisel. Cette cure resta à la nomination de l'abbé Bourgueil. Dans le bas du village se trouvait à cette époque sur le cours du Rhodon, le moulin de Germainville qui appartenait à Gui de Chevreuse qui le vendit à Porrois avec diverses terres et droits de pâturage, ceci en août 1207. En 1220, mention est faite Philippe et Erambourge de Vaumurier léguent à Porrois le « quint » de leurs biens et à l'église de Saint-Lambert 12 deniers, legs confirmés par Gui de Chevreuse en septembre 1223. En avril 1242, Porrois achète une terre à Germainville et en août 1245, Jean d'Auray lui vend pour 140 livres ses droits sur Vaumurier. En 1247 Gui de Pictapetra curé vend à Porrois 2 pièces de pré à Germainville pour 60 livres parisiennes. En novembre 1260 Jean d'Auray vend toujours à Porrois pour 15 livres parisiennes, un arpent de pré au lieu dit le « Taillierz », contigu au moulin de Germainville sur les terres du curé de Pictapetra. Cette vente est confirmée par Thomas, Pierre et Eramburge ses frères et sœur le 20 novembre de cette même année, octobre 1262. Gui de Chevreuse donne à Porrois 44 arpents de bois entre Vaumurier et Champgarnier de la succession de son frère Hervé. Dernière opération connue au XIIIème siècle sur le territoire de Saint-Lambert au bénéfice de l'abbaye de Port-Royal.

Quelle avalanche de dates, de chiffres me direz-vous, mais c'est pour bien vous situer l'imbrication de l'abbaye de Port-Royal avec notre commune entre les XIIIème et XVIIIème siècles. Nous allons vous préciser encore avec quelques chiffres l'importance territoriale du domaine de l'abbaye de Port-Royal des Champs. Partant du principe qu'un arpent divisé en 100 perches, mesurait suivant le lieu entre 35 et 50 ares, il est difficile d'évaluer les terres, bois et prés de l'abbaye. Sauf erreur nous arrivons entre 470 et 672 hectares. Pour comparer, notre commune mesure 660 hectares.

Cinq siècles vont s'écouler, siècles pendant lesquels Port-Royal va se développer et prospérer d'une façon exponentielle jusqu'à sa destruction. Il fallait détruire ces bâtiments jusqu'à la dernière pierre, tenter de faire disparaître l'esprit de Port-Royal et Le Jansénisme. Le 8 février 1710, M. d'Argenson repaît à Port-Royal et les démolisseurs commencent leur sinistre besogne, même l'église ne fut pas épargnée, elle disparut en 1712, après l'exhumation des corps qui reposaient là depuis cinq siècles. Les ordres du roi Louis XIV après bien des batailles juridiques et religieuses étaient enfin exécutés. En mars 1791, les bâtiments restants, les terres et la ferme de Port-Royal sont vendus comme bien nationaux en lots séparés. Les ruines et l'enclos sont achetés par une sympathisante

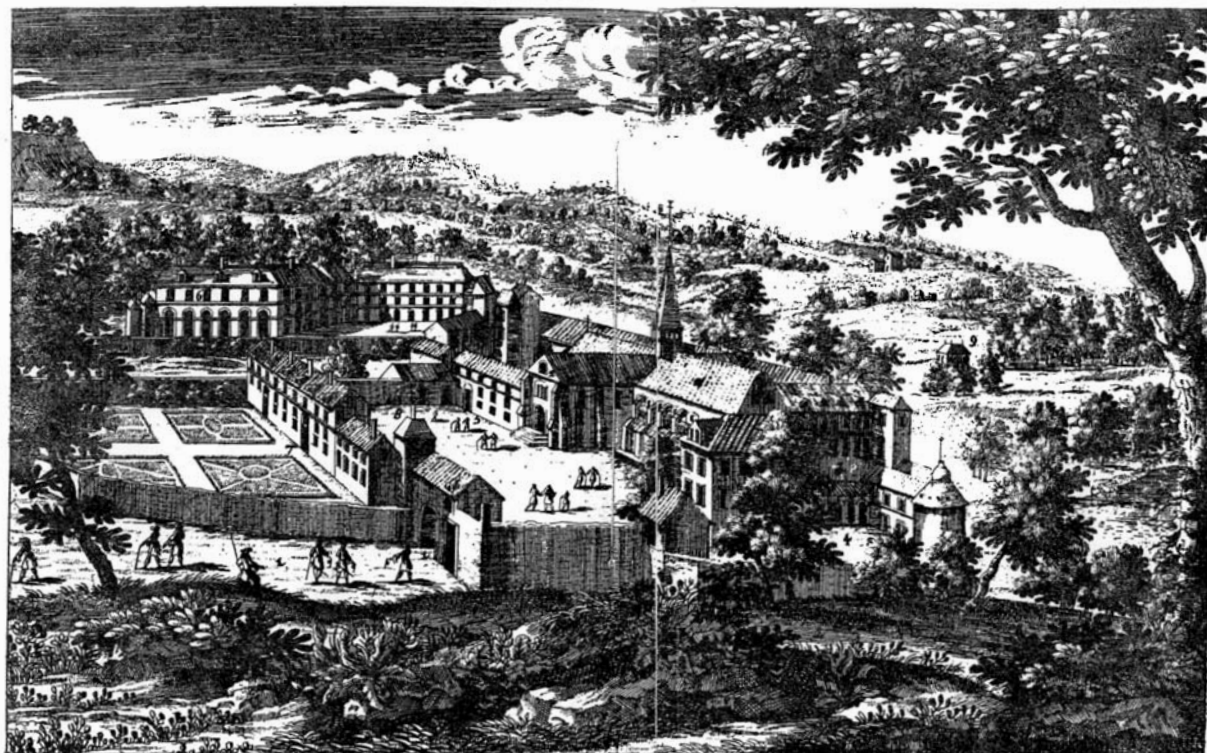
du parti janséniste, Madame Desprez. Elle rachète également l'ancien presbytère de Saint-Lambert (aujourd'hui l'école) et fait construire à côté une maison plus petite comprenant deux logements séparés (actuellement en travaux par notre mairie). Elle fait aussi ajouter deux ailes au presbytère. En 1824, M. Louis Silvy achète les maisons de madame Desprez sur la commune de Saint-Lambert, ainsi que le domaine de Port-Royal et commence avec l'aide du Duc de Luynes des travaux sur le site. En 1830, M. Silvy confie à la Société de Saint-Antoine l'école de Saint-Lambert. En 1847- Mort de Louis Silvy, auditeur à la chambre des comptes, fils d'un conseiller du roi, fondateur des écoles à Saint-Lambert et Magny, qui avait ajouté sur le chevet de l'église de Port-Royal un pavillon présentant des plans et des fragments de tombes. Le masque mortuaire de Mère Angélique est remis aux Sœurs de Sainte-Marthe à Magny qui le restitueront au Musée de Port-Royal des Champs. En 1887, extinction définitive des « écoles Tabourin ». La société Saint-Augustin reprend la tête des écoles et du pensionnat de Saint-Lambert fondé en 1829 par Louis Silvy.

Vers 1170, Gui II seigneur de Chevreuse, fit, en faveur des Templiers de la Ville-Dieu-les-Maurepas, l'abandon des droits seigneuriaux qu'il avait à la Brosse. Les chevaliers dépensèrent de fortes sommes dans les années suivantes pour acquérir le domaine utile aux différents propriétaires et former ainsi un domaine rural très important. Une chapelle, sous le vocable de Saint-Jacques, avait été fondée au XIIIème Siècle par P. de Grisart, bourgeois de Paris. (A l'emplacement actuel des Jardins de la Brosse). Elle était fort petite, 8 mètres sur 4 ; elle fut démolie en 1820. Après l'abolition de l'ordre du Temple en 1312, le domaine de la Brosse appartient aux chevaliers de Saint-Jean-de Jérusalem. En 1757, le revenu était de 500 livres. Le hameau de la Brosse est à 1500 mètres à l'ouest au-delà des bois, dans la plaine et près de la grande route de Versailles à Dampierre (départementale 91).

Les autres Ecartes sont la ferme de Champgarnier et au bas de la vallée de la Misère, ruisseau affluent du Rhodon, une maison de campagne et le hameau de Vaumurier qui est mentionné dès le XIIIème siècle. En 1652 le duc de Luynes y fit bâtir un petit château, afin d'être plus rapproché des Solitaires de Port-Royal, qui l'avaient entraîné dans leur parti. Peu de temps après, il se maria et rentra dans le monde, abandonnant son château à l'abbaye. Vers 1680, le Dauphin, chassant aux environs, aperçut ce château qui n'était d'aucun usage et il résolu d'en faire la demande au roi ; son dessein était d'y mettre une personne qu'il aimait. La mère Angélique de Saint-Jean, alors abbesse, fut avertie et prit sur elle d'envoyer à l'instant des ouvriers au château pour le ruiner de fond en comble. Le roi le sut et l'en loua. Les constructions actuelles datent du 19 et tout début 20^{ème} siècle.

Dans un prochain article nous développerons l'activité du village du début du siècle précédent, ses commerces, ses fermes, sa démographie...

Roger NARAS



L'ABBAYE DE PORT-ROYAL ET (9) LE CHATEAU DE VAUMURIER

- 1 - Chemin et grande porte.
- 2 - L'Église et le Chœur.
- 3 - Dortoir des Religieuses.
- 4 - Le Cloître.

- 5. - Maison des Prêtres.
- 6. - Maison de Madame Longueville.
- 7. - Maison des Hôtes.
- 8. - Écuries.

Par humilité, le graveur, au moyen de la perspective, a souligné la modestie de la Maison des Hommes et exalté la grandeur de la Maison de Dieu.

INFORMATIONS GENERALES

Vous venez d'avoir 16 ans, FAITES VOUS RECENSER EN MAIRIE.

Le recensement permet aux jeunes, filles ou garçons, d'être convoqués à la Journée d'Appel de Préparation à la Défense, appelée **JAPD**. Cette **JAPD** a pour finalité de les sensibiliser aux questions de défense et en particulier sur le rôle et les missions dévolus aux forces armées.

Ce recensement est obligatoire pour passer le baccalauréat ou le permis de conduire.

N'attendez pas le dernier moment et venez en mairie avec le livret de famille et votre carte d'identité.

Communiqué de la

Fédération pour la PERMANENCE DES SOINS LIBERALE des Yvelines

Besoin d'un médecin durant les horaires d'absence de votre médecin traitant ?

Un seul numéro :

Appelez le 15 (appel gratuit)

Le médecin régulateur à votre écoute adapte sa réponse à vos besoins :

- Pour simplement vous conseiller,
- Pour vous orienter vers le médecin ou le service de garde,
- Pour dépêcher un médecin ou une équipe médicale à votre domicile.

Les zones couvertes par les Maisons Médicales fixes et mobiles et l'offre de soins sont sur www.pds78.org

Le site vous pilote jusqu'à la consultation du médecin de garde :

Consultez aussi www.saintlambertdesbois.fr, page « Infos pratiques/N° de téléphone en cas d'urgence » qui vous connecte directement à la Permanence de soins.

L'assurance retraite

Tél 0 821 10 12 14 (0,09 €/mn) ou www.lassuranceretraite.fr

Depuis le 1/1/2009, de nouvelles mesures favorisent l'emploi des seniors :

- **Assouplissement du cumul emploi retraite.** Vous pouvez cumuler sans limitation votre retraite et vos revenus professionnels. C'est possible dès 60 ans si vous avez obtenu votre retraite à taux plein et demandé toutes les pensions auxquelles vous pouvez prétendre, sinon, dès 65 ans.
- **Augmentation de la surcote :** La surcote est une majoration du montant de votre retraite de base. Elle est portée à 1,25% par trimestre cotisé supplémentaire à compter du 1/1/2009 (soit 5% par an). Vous pouvez en bénéficier si vous poursuivez votre activité après 60 ans et si vous avez atteint le nombre de trimestres pour une retraite à taux plein.
- **Prorogation de la retraite progressive :** dispositif prorogé jusqu'au 31/12/2009. Il permet de travailler à temps partiel tout en percevant une partie de la retraite. Pour cela, il faut avoir au moins 60 ans, justifier de 150 trimestres d'assurance auprès des régimes de retraite de base français et exercer une seule activité à temps partiel.

Mission locale de Rambouillet

La Mission locale intercommunale de Rambouillet est une association loi de 1901. Elle accompagne les jeunes de 16 à 25 ans, déscolarisés, dans : l'orientation, la formation, l'emploi, la vie quotidienne (santé, logement, culture, justice, handicap...). Le budget de la Mission locale est assuré par 78 communes dont une communauté de communes adhérentes, le Département, la Région et l'Etat.

Elle est composée d'une directrice (Mme Marie-Françoise Chevalier), de cinq conseillers référents emploi et orientation, d'un chargé d'information, d'une documentaliste, de deux secrétaires chargées d'accueil et d'un agent administratif.

Leur mission : **accompagner chaque jeune dans toutes les étapes de son insertion socioprofessionnelle avec une prise en charge globale de sa situation.**

Mission locale intercommunale de Rambouillet - Galerie Marchande - 2-6, rue Chasles - 78120 Rambouillet

Tél 01.34.83.34.12 www.mlir.asso.fr. Contact à St Lambert : Sandrine Defontaine.

Informations de la Gendarmerie Nationale

- Le nombre d'escroqueries sur Internet a augmenté de 30% en 2008. C'est pourquoi la Gendarmerie Nationale a mis en place :
 - Un numéro de téléphone permettant de recevoir des conseils **INFO ESCROQUERIE 08 11 02 02 17**
 - Un site permettant de déposer une plainte pour escroquerie sur internet www.internet-signalment.gouv.fr
- En cas d'atteinte aux biens (vol, escroquerie, etc.), la **pré-plainte en ligne** est accessible à partir du site internet de la commune.
- Pour toutes les infractions, le numéro à privilégier est le **17** et non le numéro local

Informations pratiques locales

POUR VOS LOISIRS :

Notre **BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE** (Tél : 01 30 60 05 56) est ouverte à tous dans le Manoir Communal. 3500 ouvrages sont à votre disposition, dans des conditions d'abonnement particulièrement avantageuses. Les tarifs annuels sont : Enfant – 3,90 €, Adulte – 9,50 €, Famille : 15€
Les horaires d'ouverture sont : lundi et mardi 16h30-18h15, Mercredi 14h-17h, Vendredi 16h30-18h.

La **PISCINE DE CHEVREUSE** (Tél : 01 30 52 14 41). Les habitants de St-Lambert sont adhérents du SIVOM de la région de Chevreuse avec les tarifs préférentiels suivants (pour en bénéficier, **veuillez vous munir d'un justificatif de domicile**, par exemple la copie de votre carte d'identité).

- Enfants (3 ans et +) : 1 entrée 3,50€; 10 entrées 31€
- Adulte (18 ans et +) : 1 entrée 4,60€; 10 entrées 41€

Les horaires en période scolaire sont : Lundi 11h30-13h30 et 17h-20h, Mardi, Jeudi, Vendredi 11h30-14h et 17h-20h, Mercredi 13h-20h, Samedi 10h30-13h00 et 14h30-19h, Dimanche 8h-13h et 14h30-19h. Bon bain à tous !

L'ASSOCIATION SPORTIVE : toutes les informations sur www.as-stlambert.fr

Club de SCRABBLE : tous les vendredis à 20h30 salle des Associations, venez avec votre jeu !

SAINT-LAMBERT EN FÊTE : location des tentes

Avec les beaux jours se pose la question de la **location des tentes**. En voici les règles.

La location s'effectue en mairie et elle est exclusivement réservée aux habitants de Saint-Lambert.

- Les **tarifs** sont : Tentes blanches = 40€; Tentes bleues = 30€; 1 Table et 2 bancs = 5€
Règlement par chèque à l'ordre de : Association St Lambert en Fête, à envoyer à :
Mme Gueguen Guénaèle, 3, Clos de Launay, 78470 St Lambert des Bois, tél. : 01 30 64 10 77
- **Horaires** pour retirer et rapporter le matériel auprès de Fabrice à l'atelier municipal:
 - Vendredi après midi entre 16 et 17 heures, pour retirer le matériel
 - Lundi matin entre 8 et 9 heures, pour réceptionner ce matériel.

Le matériel sera ensuite vérifié par un des membres de l'équipe technique de Saint Lambert en Fête.

Nous vous rappelons :

- Que vous devez prévoir un moyen de transport pour emporter le matériel,
- Que vous devez avoir au moins une autre personne avec vous pour charger ce matériel,
- Que vous êtes responsable du matériel prêté.

En cas de problème au montage, l'assistance technique est assurée par :

Jacques Mengelle-Touya au 06 83 20 99 45.

Nous vous remercions de respecter cette procédure afin que ce matériel coûteux soit correctement entretenu et séché à son retour.

COLLECTE DES DÉCHETS :

Ordures ménagères : Le ramassage des poubelles est effectué le **jeudi matin**. Pensez à bien respecter les consignes de tri !

Les **déchets verts** sont collectés le lundi matin, en sacs papier uniquement, du **30 mars 2009 jusqu'au 14 décembre 2009**. 40 sacs par famille sont distribués gratuitement en Mairie.

Les encombrants 2009 : 23 septembre. N'oubliez pas de sortir vos encombrants la veille au soir, la collecte se faisant durant la nuit.

Déchetterie : Magny Les Hameaux, accès avec un macaron disponible en mairie. Une pièce d'identité peut également vous être demandée.

FEUX : Le brûlage des déchets végétaux est interdit entre le **1^{er} juin et le 1^{er} octobre**. Il est rappelé que les feux ne peuvent être déclenchés que la semaine.

LUTTE CONTRE LE BRUIT :

Les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30

Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

AS SAINT LAMBERT DES BOIS WWW.AS-SANTLAMBERT.FR

**FETE de L'ASSOCIATION SPORTIVE
de
SAINT-LAMBERT DES BOIS**

**SAMEDI 27 JUIN
et DIMANCHE 28 JUIN 2009**

**SAMEDI 10H30
BIKE & RUN**
...
**TENNIS
PETANQUE
DEMO STEP**



**DIMANCHE 9H30
Tournoi FOOT Junior ... Senior
DEMO BEACH TENNIS & VOLLEY**

Samedi soir DINER et soirée CASINO (sur réservation)



Contacts : JEFF 01 30 43 70 73
ou Nathalie 06 86 08 17 43 PAILLE

Réservez votre week-end
des 27 ET 28 JUIN
POUR LA FÊTE DU SPORT

Parents et enfants, venez participer
au bike & run, départ à 10h30 samedi,
Maison des Associations.
Puis, tennis, pétanque, step, ...

N'oubliez pas de réserver votre soirée Casino
le samedi soir !

Contacts :
Jeff 01 30 43 70 73 - Nathalie 06 86 08 17 43

VENEZ NOMBREUX !

Ne jetez plus vos bouchons !



POUR QUE LE SPORT SOIT ACCESSIBLE A TOUS...

L'association Les Clayes Handisport pour son opération
"LES BOUCHONS DE L'ESPOIR"

collecte tous les bouchons en plastique dur :

Eau, Lait, Soda - Produits Corporels et Ménagers - Boîtes de pellicule photos - Capuchons de stylo
Couvercles des Cafés et Chiconées solubles, Poudres chocolatées, Pâtes à tartiner: sans les cartons

Ils permettent de financer, pour les personnes handicapées des
matériels pour la pratique de sports adaptés.

Collecte des bouchons
Faites un geste écologique et
soutenez le handisport !

La Commune de St Lambert vous sollicite
pour apporter votre contribution au
ramassage des « Bouchons de l'espoir ».
Ne jetez plus vos bouchons ! Ils permettent de
financer pour les personnes handicapées des
matériels adaptés pour la pratique de sports.

POINTS DE RAMASSAGE :
LA MAIRIE, l'ECOLE.

Roger Naras

ÉTAT CIVIL

Naissance : le 24.05.2009 JEREMY RAMBOUR,
fils d'Aurélie le Métayer et de Philippe Rambour

PETITES ANNONCES

A la Brosse, cherche garde partagée
Contact : Anne Le Martret 01 39 38 62 88

Votre agenda

Fête de l'Ecole : le vendredi 26 juin 2009 à partir de 17h30
Fête du Sport : les 27 et 28 juin 2009
Rentrée des classes : jeudi 3 septembre 2009, 8h30
Fête de Saint-Lambert : le 19 septembre 2009
Bientôt : des stages de secourisme, en priorité pour les seniors

Saint-Lambert-des-Bois - 78470

